

FLASH JANVIER 2019



Publication mensuelle sur l'état de la conjoncture ivoirienne

DIRECTION DES PREVISIONS, DES POLITIQUES ET DES
STATISTIQUES ECONOMIQUES (DPPSE)

SYNTHESE

Tous les chiffres sont à fin janvier 2019 sauf indications contraires

L'économie mondiale devrait continuer de ralentir en 2019, en lien avec la décélération du commerce mondial et des investissements ainsi que le durcissement des conditions financières. Les tensions commerciales devraient persister, malgré les avancées enregistrées dans les négociations sino-américaines et le report de l'application, par les Etats-Unis, de nouvelles taxes sur les produits chinois. Ces facteurs ont amené le FMI à réviser à la baisse, la prévision de croissance du PIB mondial en 2019 à +3,5% contre une réalisation de +3,7% en 2018.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance du PIB devrait se situer à +3,5% en 2019, en amélioration par rapport à la progression de 2,9% réalisée en 2018. Cette bonne dynamique s'explique par la reprise attendue dans les grandes économies du continent (Afrique du Sud et Nigéria) ainsi que par l'accroissement des investissements.

Au mois de janvier 2019, le **marché des matières premières** a été caractérisé par une contraction des cours des principaux produits de base. En effet, exceptés le cacao fèves (+16,0%) et le maïs (+7,5%) dont les cours ont progressé, les autres produits ont enregistré un repli des cours, à savoir le pétrole brut (-14,2%), le coton (-9,5%), le caoutchouc (-6,8%), le café (-12,1%), l'or (-3,0%), le sucre (-9,3%) et l'huile de palme (-18,5%).

Sur le **marché des changes**, en glissement annuel, l'euro s'est déprécié par rapport aux principales devises particulièrement le dollar américain (-7,0%) et la livre sterling (-1,2%).

En évolution mensuelle, la monnaie unique européenne s'est dépréciée par rapport à la livre sterling et au dollar respectivement de 2,8% et 0,3%.

Poursuite de la consolidation de l'activité économique nationale en 2019

Au plan national, l'activité économique évoluerait en 2019, dans un environnement favorable, caractérisé par la réalisation de grands projets d'investissement inscrits au Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Par ailleurs, l'inclusivité de

la croissance économique devrait s'accroître avec la mise en œuvre du Plan Social du Gouvernement (PSGov).

Les réalisations à fin janvier 2019 comparées à celles à fin janvier 2018 sont présentées ci-dessous.

Dans le **secteur primaire**, l'agriculture d'exportation a enregistré une hausse des productions de coton (+7,1%), de banane dessert (+47,1%) et d'ananas (+13,5%). Cependant, la production de sucre (-3,7%) est restée en repli.

Sur l'année 2019, ce secteur devrait se maintenir en hausse, grâce à la vigueur de l'agriculture vivrière en dépit de la contraction prévue de l'agriculture d'exportation en lien avec le recul des productions de cacao (-3,0%) et de caoutchouc (-16,4%).

Dans le **secteur secondaire**, l'activité industrielle a enregistré au mois de janvier 2019, une augmentation des productions de pétrole brut (+17,3%), de produits pétroliers (+20,6%) et d'électricité (+4,2%) tandis que les productions de gaz naturel (-4,4%) et d'or (-36,5%) se sont contractées.

Pour l'année 2019, le Gouvernement reste engagé dans la promotion de l'agro-industrie grâce à l'exploitation des opportunités offertes par le nouveau code des investissements et à l'amélioration continue de l'environnement des affaires.

Par ailleurs, le BTP devrait bénéficier du démarrage de grands chantiers publics, notamment le pont Yopougon Adjamé, les échangeurs sur le boulevard de Marseille, la voie de contournement du grand Abidjan (la Y4) et la réhabilitation de l'autoroute sur la côte (Abidjan-San-Pedro). En outre, les infrastructures routières et sportives en cours de réalisation devraient se poursuivre et contribuer à cette évolution. Il s'agit entre autres, de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, du prolongement de l'autoroute de Yamoussoukro à Bouaké, de l'aménagement de la baie lagunaire et de la construction du stade olympique d'Ebimpé.

Le **secteur tertiaire** est marqué, au mois de janvier 2019, par une évolution favorable de tous les segments, à l'exception des télécommunications dont le chiffre d'affaires a reculé de 6,1%. Ainsi, le chiffre d'affaires du commerce de détail (+7,3% en

termes nominal), le nombre de passagers commerciaux dans l'aérien (+11,6%), le trafic de marchandises dans le maritime (+18,8%), ainsi que le transport terrestre (+15,2%) ont progressé.

Le marché de l'emploi formel a totalisé 5 523 créations brutes d'emplois au mois de janvier 2019 contre 7 270 créations en janvier 2018, soit un recul de 24,0%. Dans le secteur privé, les créations d'emplois se sont situées à 4 796 en baisse de 10,8%. Quant au secteur public, il enregistre 727 nouveaux fonctionnaires, en retrait de 61,6% par rapport aux nouvelles intégrations un an plus tôt.

Au premier mois de l'année 2019, les **finances publiques** ont enregistré un niveau de recettes totales et dons de 361,4 milliards, en hausse de 23,1 milliards par rapport au niveau de janvier 2018. S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils ont atteint 264,0 milliards, quasiment au même niveau qu'un an plus tôt.

Il en a résulté un solde budgétaire et un solde primaire de base tous deux excédentaires respectivement de 97,4 milliards et 119,1 milliards.

Les **échanges extérieurs** de marchandises en commerce spécial hors biens exceptionnels ont été caractérisés en valeur au mois de janvier 2019, par un repli des exportations (-1,6%) et une hausse des importations (+9,0%). Les exportations ont pâti spécifiquement de la baisse de la facture des commandes de produits transformés (-27,1%) tandis que les importations ont profité d'une progression significative des achats de biens de consommation (+21,6%) et de biens d'équipement (+52,3%). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est

affiché à 112,1% et le solde commercial est ressorti excédentaire de 72,2 milliards après l'excédent de 131,8 réalisé un an plus tôt.

Au niveau de la **situation monétaire**, la masse monétaire a progressé de 11,3% par rapport à janvier 2018, du fait de la hausse des créances nettes sur l'Administration centrale (+9,5% ; +204,7 milliards) et des créances nettes sur l'économie (+14,0% ; +880,6 milliards). Par contre, les actifs extérieurs nets (-2,5% ; -46,2 milliards) se sont contractés.

En termes de flux au mois de janvier 2019, le financement de l'économie a démarré timidement avec les nouvelles mises en place de crédits ordinaires en légère hausse de 0,2% (+0,7 milliards). A l'inverse, les escomptes d'effets de commerce et les dépôts ont progressé plus vigoureusement de 4,0% (+3,0 milliards) et 76,7% (+98,8 milliards) respectivement. Concernant les conditions de banque, les taux moyens appliqués se sont relevés de 0,2 point de pourcentage pour les crédits ordinaires et sont restés stables pour les escomptes d'effets de commerce.

La **Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)** maintient sa tendance baissière observée depuis 2016. Les indices BRVM 10 (-25,7%) et BRVM Composite (-26,6%) refluent du fait du repli de l'ensemble des indices sectoriels excepté l'indice « BRVM – Autres secteurs ». La capitalisation boursière se contracte également de 12,9%.

En conclusion, l'activité économique devrait poursuivre son expansion en 2019.

CONTEXTE ECONOMIQUE

Essoufflement de l'économie mondiale

Au niveau mondial, la progression de l'activité économique devrait se situer à +3,5% en 2019 après +3,7% en 2018. Cette décélération de la croissance proviendrait aussi bien des pays avancés que des économies émergentes et en développement. Elle serait imputable aux tensions commerciales et géopolitiques qui induiraient un ralentissement du commerce mondial et des investissements ainsi qu'un durcissement des conditions financières. Les tensions commerciales devraient persister, malgré les avancées enregistrées dans les négociations sino-américaines et le report de l'application, par les Etats-Unis, de nouvelles taxes sur les produits chinois.

Dans les **pays avancés**, la croissance du PIB s'afficherait à +2,0% contre +2,3% en 2018, en liaison avec la situation moins reluisante dans la plupart de ces pays particulièrement aux Etats-Unis et en Zone euro.

Aux **Etats-Unis**, la croissance de l'économie devrait descendre à +2,5% en 2019 après +2,9% en 2018, en lien avec la fin des mesures de la politique budgétaire expansionniste mise en œuvre par l'Administration américaine.

Dans la **zone euro**, la croissance du PIB devrait ralentir, passant de +1,8% en 2018 à +1,6% en 2019, en raison de la faiblesse de la demande intérieure et extérieure, du retrait de la production industrielle en Allemagne, de la hausse des coûts de l'emprunt en Italie et des répercussions négatives des manifestations de rue en France.

Au **Royaume-Uni**, le PIB progresserait de 1,5% en 2019 après 1,4% en 2018, sous l'hypothèse d'un accord trouvé sur le Brexit et du passage progressif du Royaume-Uni à un nouveau régime.

L'activité économique se renforcerait au **Japon** en 2019, grâce aux effets attendus du soutien budgétaire supplémentaire apporté à l'économie en 2018, y compris les mesures visant à atténuer les effets de la hausse prévue de la taxe à la consommation en octobre 2019. Le taux de croissance du PIB se situerait à +1,1% après +0,9% en 2018.

Au niveau des **Économies émergentes et en développement**, selon les prévisions du FMI, la croissance devrait se situer à +4,5% en 2019, légèrement en deçà de la réalisation de +4,6% de l'année précédente.

Ainsi, les économies du **Brésil** (+2,5% après +1,3% en 2018) et de l'**Inde** (+7,5% après +7,3% en 2018) se consolideraient. Quant à la **Chine** et à la **Russie**, elles enregistreraient des taux de progression respectifs de 6,2% et 1,6% en 2019, moindres que ceux enregistrés en 2018.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre +3,5% en 2019 après +2,9% en 2018. La reprise attendue dans les grandes économies du continent que sont le Nigéria et l'Afrique du Sud ainsi que l'amélioration de l'investissement expliquent cette dynamique. Toutefois, l'atteinte de cet objectif est soumise à l'évolution favorable des cours des matières premières et à l'atténuation des incertitudes politiques.

Au **Nigeria**, la croissance atteindrait +2,0% contre +1,9% l'année précédente, sur la base d'une reprise de la production pétrolière.

En **Afrique du Sud**, la croissance devrait s'accélérer et s'afficher à +1,4% contre +0,8% en 2018, en dépit d'un contexte marqué par les contraintes pesant sur la demande intérieure et le montant limité des dépenses publiques.

Après un taux de croissance de 6,6% en 2018, l'activité économique de l'**UEMOA** devrait croître de 6,8% grâce à une demande intérieure soutenue.

Consolidation des cours du cacao

Le marché des matières premières a enregistré, en glissement annuel au mois de janvier 2019, une montée des cours moyens du cacao (+16,0%) et du maïs (+7,5%). A l'inverse, les cours de l'or (-3,0%), du pétrole brut (-14,2%), du gasoil (-8,7%), du riz blanchi (-7,2%), de l'huile de palme (-18,5%), du caoutchouc (-6,8%) et du sucre (-9,3%) ont fléchi.

En **évolution mensuelle**, le cours du pétrole brut est passé de 56,8 dollars en décembre 2018 à 59,3 dollars US au mois de janvier 2019, soit une hausse de 4,4%. La hausse des cours s'explique par les baisses de production de l'Arabie Saoudite et de la Russie, ainsi que par les incertitudes liées à l'instabilité politique au Venezuela.

L'euro en perte de vitesse

Sur le **marché des changes**, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar américain (-7,0%), à la livre sterling (-1,2%), au yuan renminbi (-2,4%), au yen (-7,4%) et au dollar canadien (-1,1%). Par contre, la monnaie européenne s'apprécie par rapport au rand

sud-africain (+5,4%). L'orientation à la baisse de l'euro s'explique par la faiblesse de l'inflation et par le ralentissement de la croissance économique de la zone euro.

Poursuite de la consolidation de l'activité économique nationale en 2019

Au plan national, l'activité économique évoluerait en 2019, dans un environnement favorable, caractérisé par la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 et le déploiement du Programme Social du Gouvernement (PSGouv) couvrant la période 2019-2020.

La mise en œuvre du PND 2016-2020 tirerait avantage de la vulgarisation du nouveau code des investissements adopté le 1^{er} août 2018. Ce code fixe les conditions, les avantages et les règles générales applicables aux investissements directs nationaux et étrangers réalisés en Côte d'Ivoire. L'une des grandes innovations de ce nouveau texte est la définition de « secteurs d'activités prioritaires ». Il s'agit d'une disposition qui tient compte des priorités du PND 2016-2020, notamment le développement de « l'agriculture » et de « l'agro-industrie », conformément à la volonté du Gouvernement de valoriser les produits agricoles à travers leur transformation locale.

Au niveau des infrastructures, l'année 2019 devrait voir le démarrage d'importants projets routiers dans le district d'Abidjan et à l'intérieur du pays. Par ailleurs, la construction des infrastructures sportives devant abriter la Coupe d'Afrique de Football devrait se poursuivre, de même que les différents projets de voirie en cours.

Au niveau social, les populations les plus démunies devraient connaître une amélioration de leurs conditions de vie. En effet, le Gouvernement compte mettre en œuvre un programme social sur la période 2019-2020 doté d'une enveloppe de 727,5 milliards FCFA. Ce programme vise à améliorer l'accès des couches les plus vulnérables aux services sociaux de base et à réduire le coût de la vie. Ce programme se décline en 156 actions prioritaires comprenant 12 projets phares à impact large et rapide. Il s'agit notamment (i) du renforcement du programme de gratuité ciblée, (ii) de l'opérationnalisation progressive de la Couverture Maladie Universelle (CMU), (iii) de l'intensification et de l'élargissement de la couverture des bénéficiaires des programmes de filets sociaux productifs, (iv) du développement d'activité d'autonomisation en faveur des jeunes et des femmes, (v) de la baisse du tarif social de l'électricité, (vi) du renforcement du programme d'accès à l'eau

potable en milieu rural et (vii) de l'accélération du programme des logements sociaux.

Réalisations sectorielles à fin janvier 2019, comparées à celles à fin janvier 2018

Secteur réel

L'activité économique maintiendrait en 2019, sa tendance haussière. Elle serait portée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire.

Secteur primaire

L'agriculture d'exportation affectée par la baisse prévue de la production cacaoyère en 2019

Le secteur primaire connaîtrait une évolution favorable en 2019, grâce à la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole de deuxième génération (PNIA2) qui couvre la période 2018-2025. Ce programme vise à consolider les acquis du PNIA1 et intègre notamment la facilitation de l'accès des petits producteurs aux services financiers et bancaires, la création d'une plateforme de commercialisation des fruits et légumes ainsi que la mise en place d'une Bourse de produits agricoles. Le coût global du PNIA2 s'élève à 11 905 milliards dont 2 400 milliards pour la période 2018-2020. Au total, 1 164 milliards ont été mobilisés auprès des partenaires techniques et financiers et du secteur privé, soit 48,5% du montant recherché pour les trois premières années. Ce montant comprend le financement de cinq agropoles sur les neuf prévus à travers le pays ainsi que d'autres projets d'envergure tels que la digitalisation de l'agriculture, les transferts des revenus agricoles et des activités relatives au changement climatique et à la biodiversité.

Le taux de croissance de l'agriculture d'exportation devrait se situer à -1,2% en 2019, en liaison avec le retrait prévu de la production de cacao fèves (-3,0%), de caoutchouc (-16,4%) et de café (-11,3%). Par contre, les productions de cajou (+5,1%), de sucre (+2,0%), d'huile de palme (+4,9%), de coton graine (+9,7%) et de banane (+2,5) sont prévues en accroissement.

Au mois de janvier 2019, la production de **coton graine** s'est située à 113 767,8 tonnes en hausse de 7,1% par rapport à janvier 2018. Cette embellie s'explique par le

succès du zonage industriel démarré au cours de la campagne 2017-2018. Le zonage consiste en l'attribution d'une zone exclusive d'activités à chacune des sociétés cotonnières sur la base d'une convention de concession adossée à un cahier des charges entre ces Sociétés privées et le Conseil du Coton et de l'Anacarde, structure publique de régulation de la filière. Il vise la reprise durable de la production en créant les conditions du retour de la confiance entre les sociétés cotonnières et les producteurs tout en assurant le financement de la filière. La campagne 2018-2019 a débuté en décembre 2018 avec des prix d'achats aux producteurs identiques à ceux de la campagne précédente, à savoir 265 FCFA/kg pour le coton graine de premier choix et 245 FCFA/kg pour le deuxième choix.

La production de **banane dessert** s'est établie à 51 468,1 tonnes, en progression de 47,1%. Elle bénéficie des conditions climatiques favorables et des retombées du programme « Mesures d'Appui à la Banane » (MAB) financé par l'Union Européenne.

Tableau 1 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(en tonnes)	1 mois 2018	1 mois 2019	Variation (%)
Ananas	4 627,1	5 253,4	13,5
Banane	34 978,3	51 468,1	47,1
Coton	106 183,7	113 767,8	7,1
Sucre	38 101,5	36 708,3	-3,7

Source : DGE, OPA, MINADER

Au niveau de l'**ananas**, la production a enregistré une hausse de 13,5% et a atteint 5 253,4 tonnes, après la tendance baissière observée ces dernières années.

En ce qui concerne le **sucre**, la production est ressortie à 36 708,3 tonnes en baisse de 3,7%. Le maintien du repli observé en 2018 pourrait être en relation avec la faiblesse du prix international qui rend les importations plus compétitives que la production locale. L'accélération de la mise en œuvre du plan de relance de la filière devrait permettre de redresser la production.

S'agissant de la **noix de cajou**, le prix plancher obligatoire pour la campagne 2019 qui a démarré le 15 février est fixé à 375 FCFA le kilo, en repli de 25,0% par rapport au prix de la campagne précédente (500 FCFA). La filière anacarde est confrontée à des prix internationaux qui demeurent bas après la chute enregistrée en 2018. Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a pris des mesures pour maintenir l'équilibre de la filière. Ce sont notamment la réduction du Droit Unique de Sortie et le rachat, dès janvier 2019 par le Conseil du Coton et de l'Anacarde, des stocks de noix de cajou brutes de la campagne 2018. Pour la période 2019 à 2023, la filière table sur une augmentation annuelle de la production de 6% à 8%. Ainsi, la production de cajou atteindrait 860 000 tonnes en 2020 et 1 050 000 tonnes en 2023.

Pour soutenir cette projection, il est prévu sur la période 2019-2023, une amélioration des rendements qui pourraient passer de 500 kg à 600 kg de noix de cajou par hectare et une maîtrise de la commercialisation de la production nationale par le renforcement des mesures de contrôle des frontières terrestres.

Accélération prévue de la production vivrière en 2019

L'agriculture vivrière devrait croître de +3,9% en 2019 après une réalisation de +2,1% en 2018. Cette accélération proviendrait principalement du riz qui se relèverait de 3,3% après le recul de 5,3% observé en 2018. Toutes les autres cultures seraient également en accroissement, spécifiquement le manioc (+4,8%), l'igname (+3,6%) et la banane plantain (+3,8%).

Secteur secondaire

Le secteur secondaire devrait se raffermir en 2019, grâce au dynamisme de la production industrielle en lien avec la transformation structurelle de l'économie ivoirienne et la poursuite de la consolidation du BTP.

Bonnes perspectives de l'activité industrielle

L'activité industrielle, en particulier la production pétrolière, devrait bénéficier, en 2019, du démarrage (i) de la réalisation de nouvelles phases de développement sur les blocs CI-40 et CI-26 et (ii) de la mise en production des gisements situés sur les blocs CI-202 (Gazelle), CI-525 (Kudu) et CI-523 (Eland).

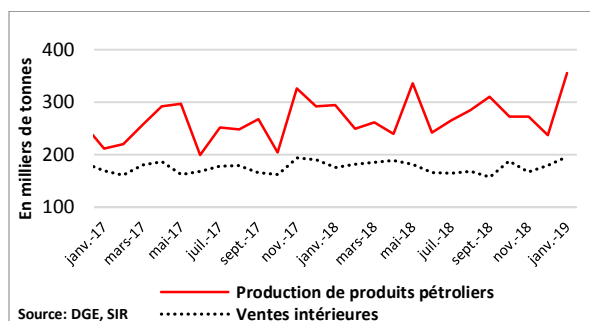
Au mois de janvier 2019, la production de **pétrole brut** a progressé de 17,3% par rapport à fin janvier 2018 pour s'afficher à 1 203,9 milliers de barils, impulsée notamment par une amélioration de 38,4% de l'extraction du champ CI-40.

Quant à l'extraction gazière, elle est ressortie à 177 085 milliers de mètres cubes, en retrait de 4,4%. La production de gaz est limitée par la faiblesse de la demande.

La production de l'**or** est ressortie à 1 410,7 kg au mois de janvier 2019, en repli de 36,5%. Cependant, un redressement de la production est attendu sur le reste de l'année, en lien notamment avec la mise en service de l'usine CIL de la Société Minière Internationale (SMI).

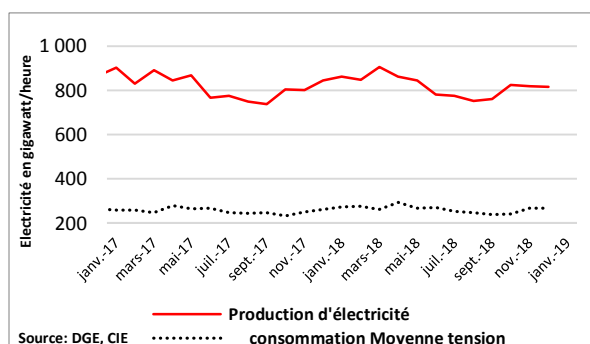
Au niveau de l'activité **manufacturière**, la production de **produits pétroliers** s'est améliorée de 20,6% au mois de janvier 2019 pour s'établir à 355 066,0 tonnes contre 294 521,8 tonnes à fin janvier 2018. Elle a tiré avantage de l'orientation favorable des ventes extérieures (+147,9%) et de la demande intérieure (+11,7%). La hausse de la production des produits pétroliers a résulté de l'augmentation des volumes du super (+7,3%) et du fuel-oil (+214,7%), tandis que le gasoil (-4,3%) a accusé un retrait.

Graphique 1: Production et vente de produits pétroliers



En ce qui concerne la branche « électricité, gaz et eau », la production d'électricité s'est raffermie de 4,2%, grâce à la production de source hydraulique (+24,6%) qui a permis de contrebalancer le recul de l'électricité de source thermique (-1,7%). La production d'électricité de source hydraulique bénéficie de la bonne disponibilité en eau des barrages et de la volonté du Gouvernement à relever la part de l'électricité de source hydraulique dans le mix énergétique.

Graphique 2: Production et consommation d'électricité



La baisse de la production d'électricité de source thermique s'explique par la préférence pour l'hydroélectricité moins onéreuse. La production a été soutenue par le redressement des exportations (+8,3%) et par une consommation intérieure d'électricité en accroissement de 7,6%, principalement l'électricité de basse tension (+14,6%). Quant à la consommation de l'électricité de moyenne tension, elle augmente faiblement de 0,3%.

Consolidation attendue du BTP

Le BTP devrait maintenir sa tendance haussière en 2019, en lien avec la réalisation des projets d'infrastructures. Il s'agit de la construction de nouveaux ouvrages et de la poursuite de ceux en cours.

Les projets en cours concernent notamment la construction de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, la réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, la réalisation du tronçon "Yamoussoukro-Tiébissou" de l'autoroute du nord et la construction du stade olympique d'Ebimpé.

En vue de l'amélioration de la mobilité dans le « Grand Abidjan », l'année 2019 devrait enregistrer le démarrage de la construction du pont "Cocody-Plateau", de trois (3) échangeurs sur le boulevard de Marseille, ainsi que l'aménagement de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

A l'intérieur du pays, il est prévu le démarrage de la construction (i) du tronçon "Tiébissou-Bouaké" de l'autoroute du nord, (ii) de la route Grand-Bassam-Aboisso, et (iii) de l'autoroute sur la côtière Abidjan - San-Pedro.

Secteur tertiaire

Evolution favorable du secteur tertiaire

Dans le secteur tertiaire, l'activité reste globalement bien orientée, notamment au niveau du transport et du commerce de détail.

Embellie du commerce de détail

Le chiffre d'affaires du commerce de détail a enregistré en terme nominal, un accroissement de 7,3%, porté notamment par les produits de l'alimentation et les produits pétroliers.

Les ventes de produits pétroliers ont augmenté de 9,5%, dénotant du dynamisme des activités de transport.

Les ventes de « produits de l'alimentation » se sont accrues de 8,9%, portées par les « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de

l'aquaculture » (+19,6%) et les « autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs » (+8,3%), malgré le repli des « produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (-57,5%).

Le chiffre d'affaires du commerce des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » s'est affiché en hausse de 3,1% en lien avec le programme gouvernemental de renouvellement du parc automobile.

Dans la branche « produits divers » (+16,2%), les ventes ont bénéficié de la bonne tenue des « machines de bureau et matériel informatique » (+48,8%) et des « autres appareils électriques et électroniques non ménagers » (+8,8%).

Toutefois, dans les branches « produits d'équipement et du logement » et « produits pharmaceutiques et cosmétiques », les ventes se sont contractées respectivement de 8,4% et 3,2%.

Bonne dynamique du transport

Le secteur du transport demeure bien orienté au regard de l'évolution favorable de l'ensemble de ses composantes.

Bonne tenue du transport aérien

Le transport **aérien** a maintenu sa tendance haussière observée tout au long de l'année 2018. En effet, le nombre de passagers commerciaux s'est situé à 155 124, en augmentation de 11,6% par rapport à janvier 2018. Cette bonne performance est portée par l'ensemble des destinations.

Ainsi, le trafic national a enregistré un bond de 153,0% du fait de la remise en service de l'aéroport de San Pedro qui est demeuré fermé durant le premier trimestre de l'année 2018. Le trafic vers l'Afrique s'est accru globalement de 7,1% avec des hausses respectives de 3,4% et 13,8% des trafics vers la CEDEAO et le reste de l'Afrique. Les destinations « Europe » et « reste du monde » (y compris Amérique du nord) ont conservé également leur bonne dynamique avec des nombres de passagers commerciaux qui ont progressé de 5,2% et

40,8% respectivement. De même, le fret aérien (+36,9%) et le transit (+10,2%) ont affiché une augmentation.

Croissance modérée dans le transport ferroviaire

Dans le **transport ferroviaire**, le trafic global de marchandises a enregistré une hausse modérée de 0,1%, sous l'effet conjugué de la contraction de 8,3% du trafic entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso et de la progression du trafic national qui s'est élevé à 6 925 tonnes en janvier 2019 contre 94 tonnes en janvier 2018.

Forte progression du trafic global dans le transport maritime

Dans le transport maritime, le trafic global a progressé de 18,8% pour s'afficher à 2 781 017 tonnes. Cette hausse est portée à la fois par les ports d'Abidjan et de San Pedro.

Le trafic de marchandises au **Port d'Abidjan** a atteint 2 304 364 tonnes, en progression de 18,6%. Cette vitalité qui s'est ressentie au niveau des importations (+5,3%) et des exportations (+63,6%) est portée par le trafic national et les activités de transbordement, malgré un recul du transit.

Le trafic national a enregistré une croissance de +22,1%, soutenue par la hausse des marchandises générales (+40,0%), en dépit d'une baisse constatée au niveau des produits pétroliers (-1,4%) et des produits de la pêche (-22,4%). Les activités de transbordement se sont affichées également en hausse (+18,4%) tandis que le transit s'est contracté (-12,2%).

Au **Port de San Pedro**, le trafic de marchandises s'est accru de 19,9% pour atteindre 476 653 tonnes. Cette croissance a été portée aussi bien par les exportations (+29,8%) que par les importations (+3,6%). Par ailleurs, les activités de transbordement et celles hors transbordement se sont affichées en hausse de 2,9% et 24,8% respectivement.

Orientation favorable du transport terrestre

Au regard de son indicateur avancé qu'est la consommation des carburants gasoil et super, le transport

terrestre a connu une progression de 15,2% au mois de janvier 2019.

Baisse du chiffre d'affaires dans les télécommunications

Le secteur des télécommunications est marqué par un recul du chiffre d'affaires global du secteur de 6,1%. Ce repli résulte des effets conjugués d'une baisse de 7,5% du chiffre d'affaires de la téléphonie mobile et d'une hausse de 7,7% de celui de la téléphonie fixe. Toutefois, le segment « internet » a poursuivi son expansion avec un chiffre d'affaire en progression de 37,6%. Cette de l'internet est attribuable aussi bien à l'internet mobile (+47,0%) qu'à l'internet fixe (+9,1%).

Repli de la création d'emploi dans le secteur formel

Dans le **secteur formel**, le nombre d'emploi bruts créés s'est affiché à 5 523 contre 7 270 un an plus tôt, soit un retrait de 24,0% imputable à la fois au secteur privé et au secteur public.

Le secteur privé formel a enregistré 4 796 emplois créés, en baisse de 10,8% en glissement annuel. Les créations d'emplois ont été soutenues essentiellement par le commerce (1 508), l'industrie manufacturière (669) et le BTP (649) qui totalisent respectivement 13,9%, 31,4% et 13,5% des emplois créés.

Dans le secteur public, 727 fonctionnaires ont été intégrés au fichier de la solde au mois de janvier 2019 contre 1 894 en janvier 2018, soit un fléchissement de 61,6%. Les principaux secteurs concernés par ces recrutements sont l'« enseignement-formation » (60,5%), la « santé, cadre de vie et environnement » (15,7%) et les « institutions d'administration du territoire (12,52%).

Finances Publiques

Les **finances publiques** ont enregistré un niveau de recouvrements des recettes totales et dons de 361,4 milliards en hausse de 6,8% (+23,1 milliards) par rapport à janvier 2018. S'agissant des dépenses totales et prêts

nets, ils ont été exécutés à hauteur de 264,0 milliards, quasiment au même niveau qu'une année plus tôt.

Bonne mobilisation des recettes fiscales

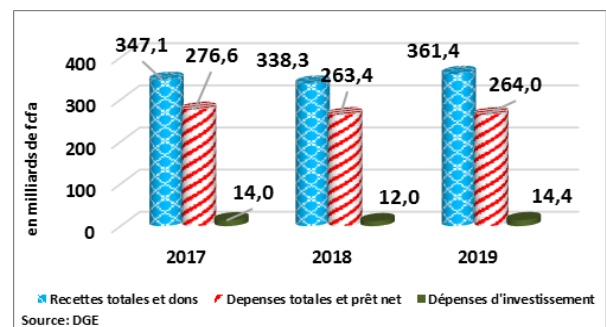
Le bon niveau de recouvrement des recettes totales a résulté d'un meilleur recouvrement de certaines recettes notamment les taxes sur les marchandises milliards (+12,9 milliards), le droit d'enregistrement café cacao (+6,1 milliards) ainsi que la TVA (+4,9 milliards).

Au niveau dépenses, il a été noté une progression des dépenses d'investissements de 20,8%, tandis que les dépenses de fonctionnement se sont contractées de 4,3%.

Soldes excédentaires

Il a découlé de ces évolutions un solde budgétaire et un solde primaire de base excédentaires respectivement de 97,4 milliards et 119,1 milliards. Le recours au marché monétaire et financier d'un montant global de 38,5 milliards ainsi que l'excédent budgétaire ont permis d'apurer une partie des restes à payer des fournisseurs de 2018 ainsi que les dettes arrivées à échéance.

Graphique 3 : Indicateurs des finances publiques à fin janvier



Echanges extérieurs

Baisse des exportations malgré la bonne tenue des ventes de cacao

Les **échanges extérieurs** en commerce spécial et hors biens exceptionnels sur le premier mois de l'année 2019 font ressortir en valeur, un repli des exportations (-1,6%) et une hausse des importations (+9,0%).

Les **exportations** ont été affectées essentiellement par une baisse de la facture des commandes de produits transformés de 27,1%, sous l'effet d'une inflexion des volumes de 29,5% malgré le renchérissement des prix (+3,4%). Par contre, les exportations de produits primaires en valeur ont enregistré une montée de 12,5% attribuable à la fois au volume (+10,2%) et au prix (+2,1%).

La contraction des produits transformés en volume est imputable essentiellement aux produits manufacturés (-60,3%) et aux « conserves et préparation alimentaires » (-15,2%). Les principaux produits concernés par ces reflux sont les produits pétroliers (-53,4%), les « appareils de navigation maritime et aérien » (-56,2%), les « textiles et chaussures » (-43,9%), les plastiques (-43,2%), les savons (-7,0%), le café transformé (-45,9%), les « huiles végétales et extrait végétaux » (-26,8%) ainsi que les produits chimiques (-30,3%).

Les ventes de produits primaires en valeur ont bénéficié principalement de la forte augmentation des ventes de pétrole brut (+82,8%), d'autres perles et pierres précieuses (+894,5%), de cacao (+4,9%) et de cajou (+255,8%).

Concernant les **importations**, leur accroissement en valeur est à l'actif notamment des biens de consommation et des biens d'équipement, qui ont connu respectivement des hausses de 21,6% et 52,3%. Ces deux composantes représentant 69,4% des importations ont enregistré un renchérissement des prix à l'import de 0,8% et 23,3%, respectivement.

Les biens de consommation en valeur sont portés par une progression de la facture des achats des produits alimentaires (+16,3%) et des autres biens de consommation non alimentaires (+24,8%). Les principaux produits alimentaires concernés sont le riz (+18,5%), le blé tendre (+64,4%) et les produits laitiers (+56,5%). Du côté des autres biens de consommation, il s'agit des produits pétroliers (+54,7%), des plastiques (+53,2%) et les produits divers des industries chimiques (+53,4%).

Quant aux biens d'équipement en valeur, ils sont tirés par une augmentation des commandes de matériels de transport routier (+42,7%), de machines électriques (+77,8%) et de machines mécaniques (+56,9%).

Malgré cette orientation des échanges extérieurs en défaveur des exportations, la balance commerciale est ressortie excédentaire de 72,2 milliards. Toutefois, cet excédent s'est dégradé de 45,2% par rapport à celui de fin janvier 2018 qui était ressorti à 131,8 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 112,1% et les termes de l'échange se sont dégradés de 3,1% sous l'effet de la hausse des prix à l'import (+5,7%) plus accentuée que celle des prix à l'export (+2,4%).

En 2019, les échanges extérieurs devraient être marqués par le début de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) conclu avec l'Union Européenne (UE) en 2008 et ratifié en août 2016. Il s'agit du démarrage effectif de la première phase de démantèlement tarifaire dans le cadre de l'APE intérimaire que la Côte d'Ivoire a signé, en attendant un accord pour un APE régional au niveau de la CEDEAO. Les exportations ivoiriennes notamment de bananes dessert, de conserves de thon et de produits dérivés de cacao, devraient bénéficier de ce régime préférentiel qui améliorera leur compétitivité dans l'espace UE. En contrepartie, la Côte d'Ivoire devra ouvrir son marché intérieur à certains produits issus de l'UE, en exemption de droits de douane. Mais cette libéralisation n'affecte pas la majorité des produits locaux et pour les premières années, seuls les matières premières et les intrants sont concernés. Au regard de ces restrictions, l'entrée en vigueur de cet accord ne devrait pas affecter fondamentalement dans le court terme le solde commercial qui reste structurellement excédentaire.

Situation monétaire et marché boursier

Repli des indices boursiers de référence

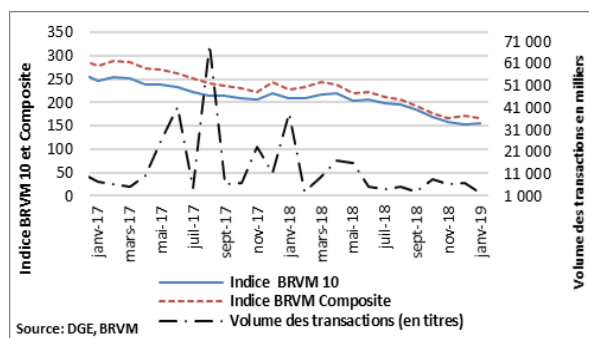
Le marché boursier sous régional a maintenu au mois de janvier 2019, sa tendance baissière observée depuis 2016.

En effet, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont reflué respectivement de 25,7% et de 26,6%, sous l'effet du recul de l'ensemble des indices sectoriels, à l'exception de l'indice « BRVM-Autres secteurs » qui est resté stable. Les contractions les plus importantes ont été observées au niveau des indices « BRVM- Transport » (-53,9%), « BRVM-Industries» (-43,7%), « BRVM-Agriculture » (-33,3%) et « BRVM-Distribution » (-25,3%).

La capitalisation boursière composite s'est établie à 8 129,0 milliards, en retrait de 12,9%. Cette baisse provient du recul de la capitalisation boursière du marché des actions de 26,7% combinée à la hausse de la capitalisation boursière du marché des obligations de 17,1%. La valeur et le volume transigés ont baissé de 75,4% et 93,5% respectivement.

La rotation moyenne mensuelle des titres sur le marché a été de 0,51%. Quant au taux de rendement moyen, il s'est situé à 7,9%. La rentabilité globale moyenne au 31 janvier 2019 a atteint -0,9% avec un PER¹ moyen de 10,7 et une prime de risque à 3,4%.

Graphique 4: Indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Source: DGE, BRVM

La BRVM continue de subir les effets de réajustement logique du marché par l'intermédiaire de prises de bénéfice des investisseurs, après une hausse continue de 2012 à 2015. Les indices boursiers ont été impactés également la désaffection des petits porteurs ainsi que par l'attractivité des taux du marché obligataire qui détourne une partie des liquidités disponibles sur le marché.

Pour pallier cette situation, les responsables de la BRVM envisagent de mener un certain nombre d'actions visant à accentuer le dynamisme du marché en agissant à la fois sur l'offre et la demande de titres. Ils comptent stimuler la base des petits épargnants intervenant sur les marchés à travers la promotion et le développement de la culture boursière.

Ces actions devraient porter leurs fruits à moyen terme et permettre une relance des activités boursières, d'autant plus que le potentiel de développement à long terme de la BRVM est important.

Bonne orientation du financement de l'économie

La situation monétaire a été marquée, à fin janvier 2019, par la progression de la masse monétaire de 11,3% (+980,4 milliards) par rapport à janvier 2018 pour atteindre 2 398,1 milliards.

Cette a résulté d'une hausse des créances intérieures de 12,9% (+1 085,4 milliards) et d'une baisse des actifs extérieurs nets de 2,5% (-46,2 milliards).

Les actifs extérieurs nets se sont affaiblis à 1 810,9 milliards, sous l'effet de l'amoindrissement de l'excédent commercial.

Quant aux crédits intérieurs, ils se sont hissés à 9 515,2 milliards, bénéficiant de la hausse à la fois des créances nettes sur l'Administration centrale de 9,5% (+204,7 milliards) et des créances nettes sur l'économie de 14,0% (+880,6 milliards).

En termes de flux, les nouvelles mises en place de crédits ordinaires ont été timides au mois de janvier 2019. En

¹ Price Earning Ratio

effet, comparé à janvier 2018, elles n'ont augmenté que de 0,2% (+0,7 milliards) pour se situer à 380,5 milliards. Cette évolution est imputable à l'effet combiné du relèvement des crédits de trésorerie (+52,6 milliards), des crédits d'équipement (+30,7 milliards) et des crédits d'exportation (+3,7 milliards) ainsi que du retrait des crédits de consommation (-21,4 milliards) et des crédits destinés à diverses utilisations (-64,8 milliards).

Les escomptes d'effets de commerce et les dépôts se sont affichés respectivement à 79,5 milliards et 227,5 milliards. Ces niveaux correspondent à une hausse de 4,0% (+3,0 milliards) pour les effets de commerce et de 76,7% (+98,8 milliards) pour les dépôts.

En ce qui concerne les conditions de banques, les taux moyens appliqués se sont situés à 6,3% pour les crédits ordinaires, en hausse de 0,2 point ; à 7,2% pour les escomptes d'effets de commerce comme en janvier 2018 et à 5,0% pour les dépôts, en relèvement de 0,7 point. La durée moyenne des crédits s'est accrue de 4,8 mois pour s'établir à 21,2 mois, traduisant la confiance des banquiers.

Au premier trimestre 2019, selon les résultats de l'enquête de conjoncture auprès du secteur bancaire, les banquiers tablent sur une bonne orientation du volume de leurs activités, dans un contexte de stabilité des prix.

Par ailleurs, la volonté du Gouvernement de renforcer l'inclusion financière, à travers notamment la mise en place de l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF), devrait être profitable au développement du secteur bancaire.

En conclusion, l'activité économique devrait poursuivre son expansion. Cette bonne tenue serait portée par les performances sectorielles notamment par les secteurs secondaire et tertiaire. Concernant le secteur primaire, une décélération serait observée en lien avec les baisses de production de cacao et de caoutchouc.

Flash conjoncture à fin janvier 2018

Tableau de bord

	Variation en glissement annuel								Variations en glissement (cumul de la période)
	juin.-18	juil.-18	août.-18	sept.-18	oct.-18	nov.-18	dec.-18	Jan.-19	
INTERNATIONAL									
Cours du Pétrole brut	56,3%	51,3%	39,7%	42,2%	40,6%	3,2%	-11,8%	-14,2%	-14,2%
Cours du cacao	20,6%	18,5%	9,2%	9,8%	1,8%	2,7%	15,2%	16,0%	16,0%
Cours de l'euro par rapport au dollar US	4,3%	1,6%	-2,1%	-2,0%	-2,7%	-3,4%	-4,4%	-7,0%	-7,0%
ACTIVITE NATIONALE									
Primaire									
Agriculture d'exportation									
Cacao*	0,0%	nc	nc	-23,4%	nc	nc	15,4%	nc	nc
Café*	529,5%	nc	nc	1842,4%	nc	nc	-87,3%	nc	nc
Anacarde	143,1%	112,5%	1886,9%	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Secondaire									
IHPI global	8,9%	18,3%	-5,4%	0,0%	42,3%	10,7%	-3,3%	nc	nc
IHPI hors extraction	13,4%	19,2%	-6,1%	1,0%	48,3%	10,9%	-5,2%	nc	nc
BTP	-2,9%	22,1%	52,7%	2,7%	6,0%	-5,6%	-4,1%	nc	nc
Production d'électricité	1,8%	0,2%	0,5%	3,5%	2,4%	2,1%	-3,7%	4,2%	4,2%
Production de produits pétroliers	21,5%	5,2%	14,9%	16,0%	33,1%	-16,7%	-18,9%	20,6%	20,6%
Pétrole brut	-18,9%	15,9%	-13,3%	-7,4%	1,7%	11,9%	25,2%	17,3%	17,3%
Gaz naturel	-4,5%	-16,7%	-7,1%	-17,6%	-12,2%	-2,1%	-10,3%	-4,4%	-4,4%
Tertiaire									
Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) ²	7,3%	9,2%	9,4%	12,8%	8,7%	9,0%	6,2%	7,3%	7,3%
Trafic global maritime	28,3%	1,4%	-2,9%	2,0%	8,7%	-24,7%	35,8%	18,8%	18,8%
Total voyageurs aérien	8,0%	2,2%	4,6%	8,7%	7,7%	4,4%	7,4%	11,6%	11,6%
Transport ferroviaire (trafic de marchandise)	33,3%	37,4%	0,9%	-1,2%	19,4%	23,1%	3,4%	0,1%	0,1%
Echanges extérieurs³									
Exportation en valeur	-12,5%	-4,7%	-5,4%	-16,7%	25,1%	22,8%	0,8%	-1,6%	-1,6%
Importation en valeur	17,3%	9,6%	41,3%	-3,0%	7,4%	-0,6%	34,6%	9,0%	9,0%
Solde commercial ⁴	-16,92	-108,81	-215,44	-83,87	-5,91	192,12	68,14	72,18	72,18
Financement									
Masse Monétaire (M2)	10,9%	11,6%	11,4%	11,6%	12,6%	12,6%	13,4%	11,3%	11,3%
Actifs Extérieurs nets	0,5%	14,5%	12,8%	9,0%	9,6%	1,6%	15,3%	-2,5%	-2,5%
Créances intérieures	15,7%	15,1%	14,4%	12,9%	15,2%	14,2%	12,6%	12,9%	12,9%
Créances nettes sur l'Administration Centrale	27,8%	20,9%	19,6%	21,9%	20,1%	19,0%	17,0%	9,5%	9,5%
Créances sur l'économie	13,1%	13,5%	12,9%	10,4%	13,7%	12,7%	11,2%	14,0%	14,0%
Finances publiques									
Recettes totales & Dons	7,5%	-3,8%	-6,9%	0,4%	2,9%	20,2%	28,8%	6,8%	6,8%
Dépenses totales & Prêts nets	6,0%	-4,9%	6,9%	21,0%	-16,9%	11,4%	2,0%	0,2%	0,2%
Investissement public	3,2%	-48,5%	-0,1%	356,5%	-17,6%	13,0%	-26,2%	20,8%	20,8%
Solde budgétaire global ⁴	-103,82	-206,63	-67,20	-45,22	-59,71	-88,49	-199,16	97,38	97,4
Prix à la consommation									
IHPC ⁵	0,4%	0,2%	0,9%	0,5%	0,9%	1,8%	1,0%	nd	nd

Direction Générale de l'Economie

Direction des Prévisions, des Politiques

et des Statistiques Economiques (DPPSE)

Tel: (+225)20200958 - 04 BP 650 Abidjan 04

Pour en savoir plus :

Sous-direction de la Conjoncture

Email : sd.c.dppse@dge.gouv.ci

Tel : + (225)20200924/20200925

¹: Indice du chiffre d'affaire base 100 : 2013

³: Hors biens exceptionnels

⁴: Niveau en milliards de FCFA

⁵: Données trimestrielles

5: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

nc : non concerné

nd : non disponible